GROUPE IRFA FORMATION

BIENTRAITANCE ; FORMATION À LA FONCTION DE RÉFÉRENT

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne appelée à devenir « référent, animateur bientraitance » dans son établissement ou service

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience dans le secteur sanitaire, social ou médico-social d'un minimum de 3 ans

PROFIL DE L'INTERVENANT

Cadre de santé, cadre socio-éducatif

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances sur la bientraitance, ses caractéristiques et ses fondements
- Différencier la bientraitance de la non-bientraitance
- Construire une démarche de relation d'aide bientraitante envers l'usager/le patient
- Prendre en compte les différents acteurs et les mobiliser
- Connaître les droits principaux des personnes accueillies pour favoriser et ancrer la bientraitance
- Savoir utiliser les outils d'évaluation de la bientraitance
- Communiquer sur la bientraitance
- Évaluer les pratiques en relation avec les savoirs acquis dans son établissement et en échanger sans jugements
- Se positionner comme animateur bientraitance au sein de son établissement

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Comprendre la bientraitance

- Les repères législatifs et règlementaires : Les droits de la personne accueillie et leur déclinaison dans la vie quotidienne - Loi du 2 janvier 2002, Loi du 4 mars 2002, Loi du 22 avril 2005
- Les recommandations de bonnes pratiques (ANESM, has-forap) : les points essentiels et les appuis pour la mise en œuvre
- La bientraitance et la maltraitance : différences, liens de causalité
- La bientraitance : une approche de la personne :
- Les processus en œuvre dans la bientraitance

Adopter des pratiques et des postures professionnelles bientraitantes

- L'accompagnement dans la vie quotidienne des résidents /patients :
- La relation avec les collègues et la hiérarchie

Évaluer et outiller la bientraitance

- L'évaluation ponctuelle et l'évaluation au jour le jour
- L'animateur en bientraitance : rôle, fonction et missions
- Les outils d'évaluation individuelle
- Les évaluations institutionnelles
- Tableau de bord de la bientraitance : la cartographie des risques
- Le CVS : déclinaison de la charte de la bientraitance
- Outil d'animation des équipes
- Enquête de satisfaction des usagers
- Les référentiels d'accompagnement

Animer la bientraitance en institution

- Le travail en équipe pluridisciplinaire : pour une

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés participatifs
- Travaux de groupe à partir des outils de la HAS/ANESM
- Remise de documentation
- Analyse de la pratique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

- Recueil écrit et oral des attentes
- Feed-back tout au long de la formation
- Évaluation des connaissances acquises en fin de formation

- Bilan oral de la formation
  Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu individuel du formateur (envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 1700 euros.

IRFA formation

UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation

02 33 29 66 51

infos@irfa-formation.fr